



Création d'entreprise : Quelles solutions immobilières ?

Fiche pratique publié le 18/07/2013, vu 2443 fois, Auteur : [BernardS77](#)

Pendant le lancement d'une nouvelle activité, il est important de bien se poser les bonnes questions. L'immobilier peut s'avérer parfois coûteux pour une très jeune entreprise, voici donc une revue de différentes solutions d'hébergement de votre entreprise.

- ## L'immobilier d'entreprise traditionnel

?L'immobilier d'entreprise traditionnel comprend la vente et la location de locaux commerciaux disponibles pour les entreprises. Ce **type d'immobilier est souvent préférable pour les entreprises déjà existantes** qui souhaitent des bureaux plus grands ou pour les entrepreneurs qui souhaiteraient ouvrir leurs commerces de proximités (boutiques, restaurants, etc.) Des sites web spécialisés permettent de trouver les locaux qui correspondent aux besoins des entrepreneurs avec des petites annonces comme un site d'annonces immobilières classiques.

- ## Les pépinières d'entreprises

Destinées pour accueillir et accompagner les très jeunes entreprises qui souhaitent se développer, les pépinières d'entreprises associent solutions immobilières à moindre coût mais également mutualisation de services et parfois de conseils. Souvent associées aux CCI et financées par les **collectivités locales** pour favoriser le dynamisme régional, les pépinières d'entreprises ont pour but premier d'apporter une solution immobilière en louant, souvent moins chères que le prix du marché, des bureaux qui s'adaptent aux entreprises en création. Il existe toutes sortes de pépinières, parfois spécialisées dans un type d'activité (comme les startups web par exemple).

Il est également agréable de débiter sa nouvelle activité en compagnie d'autres entrepreneurs qui viennent aussi de se lancer. Ces pépinières sont riches en conseils et en animations pour en apprendre plus sur le monde de l'entreprise.

- ## La location de bureaux flexible?

Pour les créateurs d'entreprises, il existe aussi des sociétés spécialisées comme Regus par exemple qui proposent des [centres d'affaires](#) dans lesquels il est possible de **louer des bureaux** (ou également des salles de réunion) de façon souple, pour quelques heures, quelques jours ou plusieurs mois. Très flexibles, ces locations pourront s'adapter à l'activité des entrepreneurs ou

répondre à un besoin ponctuel pour une réunion d'affaires ou travailler pendant un déplacement professionnel.

Ces bureaux sont également très appréciés par les auto-entrepreneurs qui souhaitent rester libre dans leur activité et qui préfèrent louer un bureau ponctuellement suivant leurs besoins. Ces centres d'affaires sont accessibles dans les grandes villes et dans les quartiers d'affaires comme La Défense.

- ## Le coworking

?Depuis quelques années, une nouvelle façon de travailler a vu le jour dans les plus grandes villes : le coworking. Il s'agit de partager un espace communautaire pour travailler en toute tranquillité et en toute flexibilité, spécifiquement adapté pour les travailleurs indépendants et mobiles. Plus d'un type d'immobilier d'entreprise, le **coworking** se rapproche plus d'une philosophie. Il peut s'agir d'espace libre comme La Cantine à Paris ou un entrepreneur qui peut décider de partager ses bureaux avec une autre entreprise contre quelques services par exemple. Certains sites spécialisés proposent de localiser un espace de coworking gratuit comme les cafés avec wifi ou d'autres espaces payant. C'est l'endroit idéal pour un télétravailleur par exemple. En savoir plus sur : <http://www.coworking-france.net/>